

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 1^{er} mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le 1^{er} mars à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Robert GOUSSEAU, Maire.

Étaient présents : GOUSSEAU Robert, BOURDEAU Jean-Claude, RENAUD-ROUILLON Sylvie, ROUX Jean-Dominique, MORIN Patrick, RAMBAUD Sébastien, CABANES Laurent, BOISDÉ Virginie, LARDJANE Marie-Hélène, BARATANGE Jean-Pierre, PACHECO Monique, BERTRAND François, TEXIER Jérôme, GAUDIN Christian, LARGEAU Jean-Pierre.

Excusée : BOISDÉ Virginie qui avait donné pouvoir à RENAUD-ROUILLON Sylvie.

Madame Sylvie RENAUD ROUILLON a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 26/02/2018

11.01.03.2018

Comptes de gestion 2017

Le Maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par Monsieur le receveur municipal de Mauzé sur le Mignon et que les comptes de gestion établis par ce dernier pour le **budget principal** et les **budgets annexes «boulangerie», « lotissement de La Couarde » et « épicerie »** reflètent exactement les comptes administratifs.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017, n'appellent ni observation ni réserve de sa part,
- ADOPTE ceux-ci dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs du Maire pour le même exercice.

12.01.03.2018

BUDGET PRINCIPAL

– **approbation du CA et affectation du résultat 2017** –

Sous la présidence de Jean-Claude BOURDEAU, adjoint, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2017.

Hors de la présence du Maire, le conseil municipal a **approuvé à l'unanimité le compte administratif 2017** tel que présenté, il est ensuite décidé d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement compte tenu de la reprise du résultat de fonctionnement du CCAS dissous au 01/01/2018 :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	RESTES A REALISER		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DU RESULTAT
INVEST	- 62 639.28 €		- 32 352.44 €	Dépenses	41 618.49 €	- 136 610.21 €

				Recettes		
FONCT	336 682.09 €	68 202.84 €	78 853.99 €			348 853,19 €
FONCT CCAS	352,61 €		1 167,34 €			

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2017	212 242,98 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	136 610.21 €
Affectation au déficit reporté de l'investissement (ligne 001)	94 991 72 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	212 242,98 €

13.01.03.2018

BUDGET ANNEXE LOTISEMENT DE LA COUARDE

– approbation du CA et affectation du résultat 2017

Sous la présidence de Jean-Claude BOURDEAU, adjoint, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2017 du **budget annexe « Lotissement de la Couarde »**.

Hors de la présence du Maire, le conseil municipal a **approuvé à l'unanimité le compte administratif 2017** tel que présenté, il est ensuite décidé d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	RESTES A REALISER		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	69 205.14 €		15 522.79 €	Dépenses		84 727.93 €
				Recettes		
FONCT	38 844.44 €		- 1200.79 €			37 643 65 €

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2017	122 371.58 €
Affectation à l'excédent reporté de l'investissement (ligne 001)	84 727.93 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	37 643.65 €

14.01.03.2018

BUDGET ANNEXE BOULANGERIE

– approbation du CA et affectation du résultat 2017

Sous la présidence de Jean-Claude BOURDEAU, adjoint, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2017 du **budget annexe « Boulangerie »**.

Hors de la présence du Maire, le conseil municipal a **approuvé à l'unanimité le compte administratif 2017** tel que présenté, il est ensuite décidé d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	RESTES A REALISER		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	- 2473.68 €		- 7789.24 €	Dépenses		- 10 262.92 €

				Recettes		
FONCT	3630.22 €	2473.68 €	6581.57 €			7738.11 €

DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2017	- 2524.81 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	7738.11 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	
Affectation au déficit reporté de l'investissement (ligne 001)	10 262.92 €

15.01.03.2018

BUDGET ANNEXE EPICERIE – approbation du CA et affectation du résultat 2017

Sous la présidence de Jean-Claude BOURDEAU, adjoint, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2017 du **budget annexe « Epicerie »**.

Hors de la présence du Maire, le conseil municipal **a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2017** tel que présenté, il est ensuite décidé d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	RESTES A REALISER		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	2184.00 €		2184.00 €	Dépenses		
				Recettes		
FONCT	8888.80 €	2184.00 €	3076.00 €			9780.80 €

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2017	9780.80 €
Affectation au déficit reporté de l'investissement (ligne 001)	
Solde disponible affecté comme suit :	
A la couverture d'autofinancement au BP (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	9780.80 €
Total affecté au c/ 1068 :	

PROJETS POUR LE BUDGET 2018

Seront inscrites les dépenses engagées en 2017 :

- Gros travaux de voiries 27 296,40 €
- Achat véhicule électrique 14 322,09 €

Projet de constructions sur l'ancien terrain de football :

Un relevé topographique va être réalisé afin de définir les obligations de profondeurs à définir pour l'assainissement collectif.

Le permis de construire sera déposé aux environs du 15 mars.

Pont d'Irleau

Monsieur Coursaud, correspondant à la Nouvelle République donne lecture de l'article paru ce jour :

« Les appareils d'appuis suscitent les interrogations du maire du Vanneau-Irleau »

« Suite à notre article paru lundi 26 février au sujet du pont d'Irleau, et à la réaction du président du Département, Gilbert Favreau, parue hier, Robert Gousseau maire du Vanneau-Irleau, monte à nouveau au créneau pour dire *« qu'il ne faut pas non plus noircir la situation »*. Si le maire comprend l'appréhension du président départemental en matière de sécurité, il ne veut pas affoler la population. *« En réalité, la pire de mes craintes est de voir fermer à tout jamais ce pont qui est vital pour les communes du Marais. Quel sera l'avenir du site Mathé dans lequel ont été investies des sommes considérables ? Et ma commune est désormais sinistrée : c'est le cas de notre boulangerie et pour le café-restaurant Le Mélano »*, plaide l'élu. Il considère que les piles du pont ne bougent pas. *« La fissure au niveau de la culée, côté Coulon, est due au tassement de l'amas de terre de la culée très sollicité par les nombreux passages. Tout cela favorise la fissure entre le pont et la culée. L'énorme vide, à proximité du virage conforte l'affaiblissement de l'édifice. »* Enfant du pays qui habite à proximité du pont, Robert Gousseau dit connaître parfaitement l'ouvrage et souhaiterait qu'on se mette de nouveau autour de la table : *« Y a-t il urgence pour intervenir au remplacement des appareils d'appuis ?, s'interroge-t-il. Il paraît hasardeux de réparer sans connaître l'origine des désordres. »* Le dossier n'est assurément pas clos »

QUESTIONS DIVERSES :

- Il est fait remarquer que les véhicules de l'entreprise intervenant sur le bourg d'Irleau roulent trop vite dans les rues du village et que les voiries ne sont pas nettoyées ce qui entraînent des projections sur les murs de clôtures des propriétés riveraines des chantiers.